

Culture Administrative- spécialité Droit Public – U21

L'épreuve 2 du concours se décompose en deux parties. La première vise à valider des éléments de Culture administrative au sens le plus large, par des QCM. La seconde vise à valider des connaissances sur un domaine de spécialité, par des questions à réponses ouvertes et courtes (QROC).

Notre **proposition pédagogique** couvre ces deux dimensions.

Pour la partie **Culture administrative**, nous proposons une base de QCM portant sur Environnement administratif, économique et financier ; l'Union européenne et la Culture numérique.

Pour la partie **Spécialité**, ici le Droit Public, nous visons de couvrir le programme de votre concours, sur la base des 4 domaines proposés : le droit constitutionnel (Thèmes 1 à 6), les institutions administratives (Thèmes 7 à 12), le droit administratif (Thèmes 13 à 21) et la gestion des ressources humaines (Thèmes 22 et 23).

Notre approche se présente sous la forme de :

- Une **méthodologie** de votre épreuve au concours.
- **23 thèmes** dont chacun comprend :
 - En apport de connaissances, une ou plusieurs **fiches de synthèse**.
 - Pour vous autoévaluer, un questionnaire de type **QCM interactif** à réaliser en ligne (20 questions à 3 modalités) et généralement un ou plusieurs QROC.
 - Pour approfondir, des **liens sur des sites officiels**, des articles de revues juridiques ou spécialisées ou des commentaires de jurisprudence...
- **5 évaluations** : les copies seront rédigées car il est indispensable qu'elles soient écrites sur copie "papier" et réalisées en temps limité. Une fois votre copie notée, un corrigé type vous sera alors proposé et donnant lieu à un commentaire personnalisé.
- **Un suivi régulier des questions d'actualité** par des fiches, des dossiers documentaires, des liens web ou des QCM (exemples : Paris, Grand Paris et Métropoles : l'aménagement du territoire selon la loi SPAM).
- **Un tutorat** par messagerie électronique : vos enseignants répondront personnellement aux questions que vous vous posez.
- **Un forum** : il vous informera régulièrement de l'actualité de la discipline et vous permettra d'échanger des conseils avec (et entre) vous.

Liste des Thèmes Droit public

<p>Droit constitutionnel</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Les grands principes constitutionnels 2. Le Conseil Constitutionnel 3. La Vème République et l'Europe 4. L'Exécutif sous la Vème République 5. Le Parlement et la procédure législative sous la Vème République 6. Le contrôle de l'action du Gouvernement et l'évaluation des politiques publiques 	<p>Institutions administratives</p> <ol style="list-style-type: none"> 7. Administration centrale et Administration territoriale de l'État 8. AAI et organes centraux de conseil et de contrôle 9. Justice et juridiction administratives 10. La réforme de l'État depuis 20 ans et la décentralisation 11. Histoire de la décentralisation et réformes récentes 12. Les collectivités territoriales en France
<p>Droit Administratif</p> <ol style="list-style-type: none"> 13. Origine et de développement du droit administratif en France 14. La hiérarchie des normes 15. Le service public et la propriété publique 16. La police administrative 17. Le pouvoir réglementaire 18. La responsabilité de l'administration 19. L'acte administratif 20. Le contrat administratif et les marchés publics 21. Le contentieux administratif et la procédure administrative non contentieuse 	<p>Gestion des ressources humaines</p> <ol style="list-style-type: none"> 22. Les principes généraux du statut général des fonctionnaires et leur application 23. Droit et obligation du fonctionnaire, déontologie et discipline